

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/09/2011

Réception par le Prefet : 12/09/2011

Publication : 16/09/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-8-11-2

Séance du vendredi 9 septembre 2011

SOUTIEN A 2 PROJETS TRANSFRONTALIERS AU TITRE DU FSIT

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2010-4-10-1 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 de l'action transfrontalière, européenne et internationale,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Accorde l'aide financière du Département à hauteur de :
 - 2 000 € à l'Union Cycliste de Lutterbach pour l'organisation de l'étape française du REGIO TOUR 2011 ;
 - 200 € au Syndicat mixte pour le schéma de la cohérence territoriale des cantons de Huningue et de Sierentz (Pays de Saint-Louis) pour l'accueil du 4^e colloque sur la mobilité de l'association Sun21.
- Précise que l'incidence financière est prévue au programme F712, imputation 00-65-048-6562-2677-114, du budget de l'exercice 2011.

Charles BUTTNER

Adopté

